

Pour une FRANCE et une EUROPE actives en faveur d'une Culture de la Paix et de la non-violence

Situation

La Paix est souvent présentée et vécue comme l'état de non-guerre. Dans le même temps, au prétexte d'assurer la Paix, beaucoup préparent la guerre et la font.

Dans notre société, la Culture de la Paix est un moyen essentiel pour empêcher les guerres, un moyen de justice sociale et de dialogue permanent.

L'Histoire nous enseigne qu'en préparant la guerre, on finit par la faire et que les armes dites de « dissuasion » finissent toujours par servir.

La paix ne se réduit pas à un état de non-guerre.

Depuis 1985, l'ONU a adopté des programmes et des recommandations pour la Culture de Paix définie comme « un ensemble de valeurs, attitudes, comportements et modes de vies qui rejettent la violence et préviennent les conflits ».

Après avoir décrété l'an 2000, charnière entre deux millénaires, année internationale de la culture de Paix, l'Assemblée Générale de l'ONU unanime a désigné la décennie 2001-2010 comme « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la Paix au profit des enfants du monde ».

En 2001, complétant la semaine internationale de l'ONU pour le désarmement - du 24 au 31 octobre de chaque année - qui marque chaque ouverture annuelle de l'Assemblée Générale, l'ONU a décidé qu'à partir de 2002 la Journée Internationale de la Paix sera observée chaque 21 septembre. La Culture de la Paix est une création permanente individuelle et collective pour un monde de justice sociale et pour notre survie.

La Culture de Paix en huit domaines d'actions

1. Renforcer une culture de la paix par l'éducation
2. Promouvoir le développement économique et social durable et soutenable par et pour la planète
3. Promouvoir le respect de tous les droits humains
4. Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes
5. Favoriser la participation démocratique
6. Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité
7. Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances
8. Promouvoir la paix et la sécurité internationale

Propositions

Pour notre Mouvement, la non-violence et la Paix comme culture commune entre les citoyens et les peuples de la Planète sont une priorité sociale urgente.

La Paix n'est pas un objectif lointain à atteindre. C'est un processus permanent de construction, dès maintenant, d'un avenir commun.

La Culture de Paix, par le respect des autres, le dialogue permanent et la satisfaction des besoins sociaux, culturels et environnementaux, est le moyen de construire une planète débarrassée des guerres.

Cela passe par une conception de la sécurité basée sur la dignité humaine, la justice et les droits.

Dans le monde globalisé contemporain, il est illusoire de percevoir sa propre sécurité au détriment de celle des autres.

C'est valable au niveau de l'individu, d'un groupe ou d'un État.

La situation est telle que nous serons tous en sécurité ou nous serons tous en insécurité.

Cela passe par un développement du multilatéralisme sans domination et une réorientation des sommes colossales consacrées aux budgets militaires.

Une urgence mondiale pour cette Culture de la Paix nous est posée dans laquelle chaque individu, groupe, État ou Institution doit assumer sa propre responsabilité.

Le Droit à la Paix doit être considéré -- et inscrit dans les textes institutionnels-- comme un Droit humain fondamental

En France, le Mouvement de la Paix propose la création d'une structure inter-ministérielle pour une Culture de la Paix, dotée de moyens conséquents et associant les ONG concernées, ayant pour mission de veiller au développement de cette culture dans toute la société et en particulier au sein de l'Éducation et des médias.